

Il est communément admis que la plupart des émotions ont une polarité ; elles sont soit négatives, soit positives¹. Par ailleurs, parmi tous les états affectifs, il existe une sous-classe d'émotions morales². A supposer que la valence et la moralité des émotions soient deux caractéristiques indépendantes nous pouvons imaginer quatre cas de figure. (1) Il y a des émotions positives qui sont immorales ; (2) il y a des émotions négatives qui sont immorales ; (3) il y a des émotions positives qui sont morales ; (4) il y a des émotions négatives qui sont morales. A supposer qu'il existe un lien entre la valence et la moralité d'une émotion, les cas (1) et (4) sont problématiques et peuvent heurter notre conception ordinaire. Dans la première partie de notre présentation nous verrons pourquoi.

Une première façon de lier la valence à la moralité peut-elle être formulée par les deux affirmations suivantes : (2') Toutes les émotions négatives sont immorales et (3') toutes les émotions positives sont morales. Cette généralisation constitue une tentative constante au sein de la tradition philosophique³. Quelles raisons avons-nous d'accepter (2') et (3') ? Principalement un souci de pureté théorique. Toutefois, nous montrerons que cette conception épurée est fautive. Il est par exemple aisé de trouver des contre-exemples à (3'). De plus, des auteurs en sont récemment même venus à contredire (2') en soutenant – parfois contre nos conceptions ordinaires – qu'il y a des émotions négatives qui sont morales⁴. Mais qu'est-ce à dire au juste ? Entend-on par là qu'il y a des émotions négatives qui sont morales ? Ou qu'il y a des émotions, traditionnellement classées comme négatives, qui s'avèrent positives et qui, partant, sont en réalité des émotions morales ?

A ce stade, deux remarques s'imposent. Premièrement, il semble impossible de soutenir des assertions générales telles que (2') et (3') sans heurter notre conception ordinaire des émotions. Deuxièmement, les critères de la valence et de la moralité des états affectifs ne sont pas indépendants, ce qui n'est pas sans prêter à une certaine confusion conceptuelle. En effet, la valeur morale peut (mais ne doit pas) servir de critère pour la valence et inversement. Autrement dit, certaines émotions sont dites immorales parce que négatives, d'autres sont dites négatives parce qu'immorales. Nous voici donc confronté à deux nouvelles familles de théories sur le lien entre la moralité et la valence des émotions. Un exemple de la première approche pourrait être le philosophe kantien qui conçoit la jalousie comme une émotion négative du fait qu'elle ne peut constituer le motif d'une action universalisable (critère moral). La seconde famille de théories soutient que certaines émotions sont immorales parce qu'elles sont négatives. Dans ce cas, un critère non moral comme, mettons, l'extrême déplaisir éprouvé lorsque l'on succombe à la jalousie (critère hédonique), détermine l'immoralité de l'émotion en question.

Dans la deuxième partie de notre présentation, nous montrerons qu'une théorie de la valence présuppose toujours une certaine théorie morale (ou une certaine théorie des valeurs). Autrement dit, ce n'est pas parce qu'une émotion est immorale qu'elle est négative, mais parce qu'elle est immorale qu'elle est négative.

Dans la troisième partie, nous aborderons les défenses récentes d'émotions traditionnellement considérées comme des passions négatives et destructives telles que la jalousie, l'envie et le ressentiment. Nous montrerons que ces théories ne sont possibles qu'à condition de défendre une nouvelle théorie morale, de celles notamment qui réintègrent des notions telles que la personne, le caractère et le Moi au cœur de l'éthique. Toutefois, les arguments présentés par La Caze et Kristjánsson omettent la valeur négative de l'auto-duperie dans leur défense de l'envie, de la jalousie et du ressentiment. En effet, ces trois émotions sont particulièrement enclines à troubler péniblement nos capacités cognitives et nous rendre moins authentique, et moins transparent à nous-mêmes. Or cette authenticité déjà défendue par Nietzsche, par Kierkegaard, par Sartre et, plus récemment par Marin, nous semble être une valeur morale essentielle pour déterminer la valeur négative ou positive d'une émotion comme le ressentiment.

¹ Kristjánsson, 2003.

² Mulligan, 2009; Haidt, 2003.

³ Kristjánsson, 2003.

⁴ Goldie, 2002 ; Kristjánsson, 2002 ; La Caze, 2002 ; Ben-Ze'ev, 2002.